

Vichy ou la “ face cachée ” de la République

Régis Meyran

SI L'ON DEVAIT RÉSUMER les idées-forces de la Révolution nationale telle qu'elle fut pensée puis appliquée par le Régime de Vichy, on pourrait retenir trois thèmes majeurs : le retour aux antiques traditions paysannes, le rejet des étrangers, et la discrimination dite raciale. Comment ces idées ont-elles pu « prendre » dans un pays passé par soixante-dix ans de logique républicaine ? Telle est la question fondamentale que se pose l'historien Gérard Noiriel dans un ouvrage passionnant, *Les Origines républicaines de Vichy*. Le titre ébauche une réponse à la question, mais celle-ci demande à être explicitée.

Ce livre est, selon les propres termes de l'auteur, une tentative de réintroduction des sciences sociales dans ce qu'on appelle l'histoire du temps présent, cette sous-discipline en ayant fait l'économie. Dans le premier chapitre, Gérard Noiriel rend d'ailleurs hommage à Marc Bloch, Lucien Febvre et Norbert Elias. Il entend en effet resituer l'histoire de Vichy dans la « longue durée » (p. 41), concept utilisé par ces trois auteurs, car il refuse l'idée, chère à de Gaulle, que la Révolution nationale n'était qu'une « parenthèse » de l'histoire de France. Dès lors, allant à l'encontre d'une histoire strictement événementielle, il se livre à une analyse socio-historique de la III^e République et de Vichy en insistant sur l'« habitus » français, puisque le « passé républicain » a souvent pesé sur le « présent de Vichy » (p. 43) « sans que les acteurs en aient eu conscience » (*ibid.*). En outre, l'historien s'appuie sur ses études précédentes concernant l'histoire de l'immigration et celle des papiers d'identité¹ pour faire apparaître cette longue durée.

1. Cf. Gérard Noiriel, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1988 (« Points histoire »), et *Réfugiés et sans papiers. La République face au droit d'asile*, Paris, Hachette, 1998 (« Littératures »).

_____ À propos de Gérard Noiriel, *Les Origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette, 1999, 335 p., index, tabl. (« Littératures »).

L'échec du projet républicain

178

Pour comprendre comment la logique de la défense de l'intérêt national et du repli sur la tradition, liée au rejet de l'industrialisation et de la démocratisation de la société, a si bien fonctionné du temps de Pétain, il faut revenir à l'Ancien Régime. D'une part, l'idée de « nation » est née pendant la monarchie : sous Louis XIV, le regroupement de la noblesse à Versailles annonce la centralisation de l'État français. D'autre part, l'exaltation des régions, de l'enracinement dans le local, trouve sa source à la même époque, les paysans étant devenus des petits propriétaires terriens au moment où la noblesse monte à Versailles (p. 52). C'est de cette classe sociale que sont issus les notables qui, dès 1830, réalisent la jonction entre le pouvoir central et la société locale (p. 55). Or, notables et paysans sont les laissés-pour-compte de la III^e République, qui mise sur le développement de l'industrie lourde : leur mécontentement croissant les amène à rejoindre le bloc antirépublicain de droite qui défend les valeurs d'une France rurale, traditionnelle et catholique². Autant de futurs adhérents au Régime de Vichy.

Toutefois, un deuxième élément aide à comprendre pourquoi une grande partie des Français, pas seulement de droite, furent déçus par les « abstractions républicaines » et appelèrent de leurs vœux la « vraie France »³. C'est que, dès 1902 et jusque dans les années 30, les radicaux au pouvoir menèrent une politique qui était en contradiction avec leurs idéaux en défendant la France des « petits propriétaires » et en développant la « préférence nationale ». Ils s'appliquèrent en effet à « satisfaire les exigences de leur base électorale » (p. 69), à savoir les revendications conservatrices de la classe populaire rurale, en prenant des mesures protectionnistes visant les produits importés et des mesures discriminatoires à l'encontre des étrangers, tout en continuant à œuvrer pour les droits de l'homme et la laïcité – c'est ce que Gérard Noiriel appelle le « compromis républicain ».

La crise mondiale de 1929 sonna le glas du « compromis républicain » en discréditant définitivement les valeurs républicaines. Les classes moyennes dénoncèrent de plus en plus vigoureusement les ambiguïtés du régime⁴, affichèrent leur haine des fonctionnaires (p. 85) et critiquèrent la place, selon elles trop importante, accordée aux étrangers et aux femmes dans le monde du travail.

Pour Gérard Noiriel, les dirigeants de la III^e République furent contraints d'adapter leurs idéaux à la réalité. Mais le « compromis républicain » n'en échoua pas moins, car il déçut les classes ouvrières à gauche et le monde rural à droite. Les Français réclamaient un régime autoritaire (p. 92) *sans pour autant rejeter toutes les valeurs républicaines*, ce qui explique que, sous Vichy, les questions nationales et sociales furent étroitement imbriquées (p. 96). C'est ainsi que les thèmes de prédilection de la Révolution nationale naquirent dans la « matrice républicaine ». Ceux-ci sont détaillés dans les chapitres III à V.

2. Dans les sciences sociales, l'exemple typique est Louis Marin (cf. *infra*).

3. Titre du livre de l'historien Herman Lebovics (Paris, Belin, 1995).

4. Par exemple le système scolaire, certes méritocratique, mais encore très élitiste ; l'accès gratuit aux études secondaires ne se fit que très lentement (pp. 82-83).

Pendant le régime de Pétain, la discrimination raciale revêtait trois aspects principaux. Tout d'abord sont apparues les mesures d'exclusion des étrangers : rupture du droit d'asile (les étrangers allemands furent renvoyés chez eux), regroupement dans des camps de travail, exclusion des Français d'origine étrangère de la fonction publique, retrait de la nationalité pour ceux fraîchement naturalisés. Ensuite, le gouvernement prit les mesures que l'on sait vis-à-vis des personnes considérées comme juives, à savoir leur exclusion de la fonction publique, l'«aryanisation» des entreprises et des biens appartenant aux familles juives, suivies de l'interne-ment et de la déportation. S'y ajoutèrent des mesures d'épuration visant les oppo-sants politiques (gaullistes puis communistes) et les francs-maçons. Selon Noiriél, si les juristes purent si facilement légiférer en la matière, cela tient précisément à leur formation républicaine, ce qu'il prouve de manière irréfutable en retraçant l'histoire du droit républicain de la nationalité.

Le terme «nationalité», traduit de l'allemand *Volkstum*, inventé et défini en 1889 sous le gouvernement Gambetta, comporte en France une forte «charge affective» (p. 115). En effet, la conception républicaine de l'État-nation, selon laquelle le peuple détient le pouvoir souverain et forme un tout indissoluble, traduit le fait que les législateurs avaient toujours refusé «de consacrer sur le plan juridique les différences religieuses, linguistiques, corporatives» (p. 114). En conséquence, le seul concept permettant d'établir une ligne de démarcation entre Français et étrangers était celui de nationalité. L'intérêt porté en haut lieu à cette notion se traduisait concrètement par l'interdiction de la fonction publique et de la pratique de la médecine pour les étrangers. Parallèlement, un grand débat politique, allant pourtant à l'encontre des idéaux républicains, s'instaura à partir de la question de la naturalisation, laquelle se combina avec les conceptions xénophobes et antisémites, très en vogue à la fin du XIX^e siècle. Le résultat fut que, dans l'esprit des dirigeants, la «marée montante» de l'immigration devint une menace pour la «race française». Autant de thèmes qui furent repris à satiété sous Vichy.

À partir des années 20, le problème de la naturalisation, doublé de l'obsession de la «dénatalisation», fut intégré à la vision politique plus générale de l'«eugé-nisme à la française»: il fallait régénérer la nation en favorisant la natalité et en sélectionnant les bons candidats à l'immigration. De ce point de vue, dès 1915, les idées du démographe Adolphe Landry, pour qui il fallait refuser l'accès du ter-ritoire aux étrangers trop différents racialement, annoncent les dérives xénophobes de René Martial ou même de Robert Gessain, membres de l'Institut Carrel⁵. C'est dans les années 30 que s'exacerbe la haine de l'étranger, aboutissant à des expul-sions massives d'immigrants «pour des motifs complètement futiles» (p. 138), à

5. Cf. Daniel Fabre, «L'ethnologie française à la croisée des engagements (1940-1945)», in Jean-Yves Boursier, s. dir., *Résistants et résistance*, Paris, L'Harmattan, 1997 («Chemins de la mémoire»): 319-400 (notamment pp. 349-351), et Régis Meyran, «Écrits, pratiques et faits. L'ethnologie sous le régime de Vichy», *L'Homme*, 1999, 150: 203-212.

l'exclusion des naturalisés du secteur public (qui se poursuivra sous le Front populaire) ainsi qu'à la création de « camps de concentration » pour les étrangers suspectés par la police et de « camps de travail » pour les immigrés à la recherche d'un emploi (décret-loi de 1938).

Gérard Noiriel voit dans la question des naturalisés le « chaînon manquant » (p. 149) qui permet de comprendre comment l'on passa de la logique républicaine à celle de Vichy, et notamment au statut des Juifs. Aussi bien, les naturalisés formèrent la « catégorie intermédiaire » qui, sans reposer directement sur des critères religieux ou raciaux, donna tout de même lieu à des « discriminations fondées sur l'origine » (*ibid.*). Par la suite, l'exclusion des Juifs sous Vichy ne put se justifier, pour les législateurs, qu'en les plaçant dans cette catégorie, ce qui revenait à les considérer comme des « non-nationaux », c'est-à-dire des étrangers incapables de s'assimiler.

L'obsession de l'identité

Sous Vichy, la constitution du « fichier juif » passa par plusieurs étapes : interdiction et régulation des déplacements ; instauration du « binôme carte/fichier » (p. 168) pour toute la population ; mention de la « race » sur les papiers d'identité ; recensements des Juifs et mises à jour du fichier les concernant. Cette même logique, que Noiriel appelle le « fantasme d'identification totale » (titre du chapitre IV), aboutit parallèlement à la mise en fiches de toute la population française de façon à pouvoir réprimer plus facilement les intrus. Le Service de démographie fut d'ailleurs créé à cette fin (p. 177). À la suite du recensement d'avril 1941, chaque personne se vit attribuer un numéro à treize chiffres (l'ancêtre de notre actuel numéro de sécurité sociale), les premiers chiffres servant à distinguer Européens, indigènes, Juifs et étrangers.

Gérard Noiriel montre alors que cette logique n'était jamais que celle inventée sous la III^e République. Pour assurer la sécurité des citoyens, les hommes politiques mettent alors en place des techniques de protection envers les indésirables – criminels, nomades, étrangers. Par souci d'objectivité scientifique (c'est l'époque du positivisme triomphant), les savants fixent l'identité par l'écriture : ainsi Alphonse Bertillon proposa d'établir une mise en fiche à partir des critères anthropométriques, dactyloscopiques (i.e. les empreintes digitales) et de la photographie d'identité. La carte d'identité, quant à elle, fut créée en 1917, toujours selon cette même logique d'exclusion, puisqu'elle était au départ destinée aux étrangers. Grâce à cette mise en perspective, on comprend mieux comment les fonctionnaires en sont venus à accepter le fichier juif ; d'ailleurs, certains d'entre eux, dont René Bousquet, avaient travaillé à la constitution du fichier central des étrangers.

Dans le dernier chapitre, Gérard Noiriel s'intéresse au rôle que jouèrent les sciences sociales dans l'élaboration de l'idéologie de la Révolution nationale et dans la France occupée. Ce rôle fut triple. Tout d'abord, le gouvernement de Pétain encouragea les études folkloriques qui remirent à l'honneur le paysan français et les coutumes ancestrales, quitte à véhiculer des stéréotypes et à « essentialiser » les cultures locales. Précisons toutefois que l'équipe du Musée des Arts et Traditions populaires, dirigé par George Henri Rivière (pp. 212-213), réussit malgré certaines compromissions à conserver une marge de liberté, comme l'a montré Daniel Fabre⁶. Il est un personnage plus emblématique de cette dérive idéologique du folklore, à savoir André Varagnac. Celui-ci, ancien collaborateur de Rivière, nommé ensuite à la tête du Bureau du régionalisme de la région de Toulouse (août 1941), n'hésita pas à mêler étroitement folklore et révolution nationale dans des expositions ou dans la *Revue de folklore français et de folklore colonial*⁷.

Le deuxième secteur dans lequel se développèrent les sciences sociales est celui de l'anthropologie physique dans sa variante « ethnoraciste » et délirante : les cas de George Montandon et de René Martial, théoriciens antisémites et xénophobes, sont les plus tristement célèbres⁸. On pourrait d'ailleurs, comme le fait Gérard Noiriel pour ce qui est du politique, replacer dans la longue durée les parcours scientifiques de ces deux anthropologues en montrant que leur logique classificatoire était la même que celle des anthropologues physiques de l'Entre-deux-guerres. Comment ne pas voir de similitudes entre Julius Brutzkus qui, en 1937, cherchait à montrer, tout en prônant l'antiracisme, que le sang juif était racialement plus pur que celui des Allemands⁹, et René Martial qui, sous Vichy, établissait une « frontière des sangs » entre Orient et Occident pour justifier le refus d'accepter les immigrants asiatiques¹⁰?

Le troisième lieu investi par les sciences sociales est cet eugénisme « à la française » représenté surtout par la Fondation Alexis Carrel, dont le « régent », qui n'était autre que le prix Nobel de médecine Alexis Carrel, projetait de créer une

6. Cf. Daniel Fabre, « L'ethnologie française à la croisée des engagements (1940-1945) », *op. cit.* : 358-371.

7. *Ibid.* : 372-377.

8. Les parcours de ces deux hommes ont été particulièrement bien étudiés dans un certain nombre d'articles. Sur Montandon, cf. Mark Knobel, « George Montandon et l'ethno-racisme », in Pierre-André Taguieff, s. dir., *L'Antisémitisme de plume, 1940-1944. Études et documents*, Paris, Berg International, 1999 (« Pensée politique et sciences sociales ») : 277-293 ; Daniel Fabre, « L'ethnologie française à la croisée des engagements (1940-1945) », *op. cit.* : 341-358. Sur Martial, cf. Pierre-André Taguieff, « La “science” du docteur Martial ou l'antisémitisme saisi par l'anthropo-biologie des races », in Pierre-André Taguieff, *L'Antisémitisme de plume, op. cit.* : 295-332.

9. Cf. Julius Brutzkus, « Les groupes sanguins parmi les populations juives », *Races et Racisme*, 1937, 5 : 10-12.

10. Et pourtant Martial est sévèrement critiqué dans les pages de la revue qui publie Brutzkus ! Sur ce point, cf. Régis Meyran, « *Races et racisme. Les ambiguïtés de l'antiracisme chez les anthropologues de l'entre-deux-guerres* », *Gradhiva*, 2000, 27 : 63-76.

« biocratie » qui sélectionnerait les plus aptes, du point de vue génétique, dès la naissance. Au sein de la Fondation, deux personnages, Robert Gessain et Louis Chevalier, obsédés l'un par l'immigration, l'autre par les nationalisations, permettent de faire le lien avec la « face cachée » de la III^e République.

Gérard Noiriel remonte une fois de plus le cours de l'histoire pour comprendre ces dérives des sciences sociales. Mais cette fois, je formulerai une légère critique en ce qui concerne le milieu de l'anthropologie physique et de l'ethnologie. Résumons tout d'abord son argumentation.

Pour l'historien, les dirigeants de la III^e République, imprégnés de l'idéal positiviste, accordèrent au départ une place très importante aux savants. Mais progressivement, ceux-ci furent écartés des sphères du pouvoir au profit des « experts ». De par leur formation, ces derniers ne pouvaient rivaliser avec les spécialistes de l'Université et étaient donc privés de la reconnaissance du monde savant. Ils allaient toutefois conquérir un large public en remettant à la mode certaines théories de la fin du XIX^e siècle : ainsi s'explique le succès posthume du darwinisme social de Théodule Ribot, Georges Vacher de Lapouge ou Gustave Le Bon, comme celui des théories sur le « tempérament national » ou le « genre de vie » d'André Siegfried ou de Vidal de la Blache (ce dernier postulait, dans la lignée de Renan et Michelet, que la mentalité française résultait des particularités de la géographie française). Leurs idées, battues en brèche par la science sociale typiquement républicaine d'Émile Durkheim et de ses continuateurs (l'équipe de l'*Année sociologique*, Marcel Mauss et les ethnologues français de l'Entre-deux-guerres, groupés autour de Paul Rivet), rencontraient néanmoins un écho très favorable dans les cercles mondains et dans le monde des hauts fonctionnaires. Un peu plus tard, les experts des années 30 (qu'ils fussent médecins hygiénistes comme Charles Richet ou Adolphe Pinard, géographes comme Georges Mauco, démographes comme Jacques Bertillon ou anthropologues de l'École d'anthropologie) reprirent les mêmes thèses, que certains d'entre eux eurent le loisir de développer sous Vichy. Le régime de Pétain consacra donc la victoire des experts.

Finalement, pour l'auteur, trois paradigmes concurrents se mirent en place dès la fin du XIX^e siècle : le darwinisme social, le « tempérament national » et la sociologie durkheimienne (qui « place tous ses espoirs dans les institutions républicaines » ; p. 242). Les tenants des deux premiers auraient été progressivement mis à l'écart du monde savant, mais se seraient trouvés au cœur des réseaux de pouvoir ; quant aux défenseurs du troisième, ils auraient été totalement coupés du monde politique. Nous admettons cette thèse.

Par contre, l'idée d'un monde d'experts constitué d'« amateurs » (p. 262) du fait que la science sociale n'était pas leur principale source de revenu (c'était le cas de bon nombre des membres de l'École d'anthropologie), totalement coupé du milieu des « vrais » savants républicains, me paraît quelque peu abrupte dans la mesure où, hormis quelques personnages isolés comme Vacher de Lapouge, les uns et les autres furent amenés à se côtoyer à un moment ou à un autre, l'École d'anthropologie étant au début du siècle le passage obligé pour ceux qui vou-

laient faire carrière dans la discipline (Rivet en devient membre en 1902, puis membre du Comité central en 1908¹¹).

À l'inverse, Montandon, par exemple, fut lié au Muséum d'histoire naturelle, et Varagnac resta toujours « dans le circuit » des folkloristes. Par ailleurs, on peut se demander si une personnalité comme Louis Marin, homme politique de droite qui défendait une ethnographie conservatrice, passéiste et nationaliste, était lui aussi un « amateur » (p. 324). Bien qu'il fût plusieurs fois ministre, il mena parallèlement une carrière d'ethnographe spécialiste de la région lorraine qui l'amena à fonder le Musée lorrain de Nancy. Il devint un personnage extrêmement important sur la scène anthropologique de l'Entre-deux-guerres¹², au point d'éclipser son principal rival, Paul Rivet. La coupure entre experts et savants n'était donc peut-être pas si nette.

En outre, même s'il semble pertinent de présenter Durkheim et ses émules comme les promoteurs d'une science sociale au service de la République, cherchant à définir la mentalité française non pas à partir de l'hérédité ou de la géographie mais dans la persistance de l'État (p. 240), et favorables à l'assimilation (à terme) des étrangers, il ne faut pas pour autant, me semble-t-il, oublier que l'École sociologique française était aux prises avec un certain nombre de contradictions qui ne sont pas sans rappeler celles des « experts ».

À titre d'exemple, l'ethnologie naissante des années 30, à savoir les membres de l'Institut d'ethnologie puis l'équipe du Musée de l'Homme, pourtant nettement antiracistes, présentait des ambiguïtés théoriques qui se manifestèrent notamment dans ses hésitations autour de la notion de race, et par des prises de position pro-eugénistes à certains égards très proches de celles du camp adverse représenté par l'École d'anthropologie, et, dans une moindre mesure, par le Muséum. Ainsi Maurice Vanikoff, le gérant de la revue *Races et Racisme*¹³, bien qu'ayant condamné la hiérarchisation des races humaines dans un article paru en 1937, préconisait la stérilisation de ceux qui nuisaient à la qualité de la population, c'est-à-dire une « chirurgie à l'échelle de l'humanité » qui nécessitait avant tout une « prophylaxie » adaptée. Dans ce même article, il vantait les mérites de la biotypologie en citant notamment une étude qui classait écoliers ou ouvriers en bons et mauvais sujets d'après leurs caractéristiques tant morales que physiques.

On le voit, le darwinisme social et l'eugénisme à la française n'épargnèrent pas les promoteurs de la science « purement républicaine » de Durkheim. Celle-ci demeura prisonnière des contradictions inhérentes à l'idéal républicain, ce qui renforce, notons-le, la thèse de Gérard Noiriel.

11. Cf. Christine Laurière, « Paul Rivet, vie et œuvre », *Gradhiva*, 1999, 26 : 110-111.

12. Il fut notamment directeur de l'École d'anthropologie de Paris. Pour plus de détails sur le parcours de Louis Marin, cf. Herman Lebovics, « Le conservatisme en anthropologie et la fin de la III^e République », *Gradhiva*, 1988, 4 : 3-17.

13. Cf. Maurice Vanikoff, « La question des races au Congrès international de la population », *Races et Racisme*, 1937, 5 : 1-9, et Régis Meyrran, « *Races et Racisme*. Les ambiguïtés de l'antiracisme chez les anthropologues de l'Entre-deux-guerres », *op. cit.*

Ce point méritait d'être précisé. Il reste que *Les Origines républicaines de Vichy* est un ouvrage brillant et érudit qui s'inscrit dans la continuité d'une œuvre plus vaste, à savoir l'histoire de la fabrication de la conscience nationale française. Un livre qui explicite les structures mentales des Français par l'étude de l'évolution des structures sociales risque de choquer les historiens qui se cantonnent dans l'événementiel. Mais gageons qu'il séduira nombre de lecteurs. Ne révèle-t-il pas, en outre, la partie refoulée de notre histoire ?

MOTS CLÉS/KEYWORDS : sciences sociales/*social sciences* – identité/*identity* – antisémitisme/*anti-semitism* – immigration/*immigration* – nation/*nation* – France.